

**Statistiques « dégâts agricoles de la faune sauvage »
issues des données des experts :
évolution de 2008 à 2024**

Depuis 2008, le Service Public de Wallonie et l'asbl Fourrages Mieux réalisent une étude de l'évolution des dégâts agricoles de la faune sauvage en Wallonie. Cette étude se fait par le biais d'une récolte de statistiques auprès des experts agronomes. Ces dernières ne sont pas exhaustives car, d'une part, une partie des dommages n'est pas réclamée par le monde agricole et d'autre part, une autre partie des dommages s'arrange à l'amiable sans intervention d'un expert. Ces statistiques reflètent néanmoins l'évolution des dégâts.

	Sanglier	Blaireau	Cerf	Lapin	Autres espèces**	Total
2008*	362 175 €	129 868 €	60 640 €	6 256 €	1 289 €	560 227 €
2009	450 578 €	91 574 €	34 788 €	5 689 €	809 €	583 437 €
2010	439 137 €	106 042 €	41 887 €	8 794 €	1 078 €	596 937 €
2011	446 615 €	75 322 €	46 744 €	7 337 €	11 013 €	587 031 €
2012	644 052 €	372 081 €	25 381 €	13 011 €	6 862 €	1 061 387 €
2013	720 092 €	160 087 €	45 081 €	16 843 €	21 552 €	963 654 €
2014	237 278 €	56 762 €	17 663 €	18 899 €	2 406 €	333 010 €
2015	337 612 €	63 106 €	12 687 €	19 334 €	4 033 €	436 772 €
2016	297 620 €	53 040 €	11 601 €	17 363 €	3 165 €	382 789 €
2017	411 048 €	37 188 €	7 914 €	25 072 €	3 358 €	484 580 €
2018	536 407 €	19 778 €	2 818 €	9 445 €	10 024 €	578 471 €
2019	950 142 €	51 460 €	20 833 €	3 511 €	16 930 €	1 042 876 €
2020	655 184 €	50 328 €	20 924 €	39 986 €	8 233 €	774 655 €
2021	899 898 €	40 996 €	37 632 €	3 740 €	4 934 €	987 199 €
2022	746 839 €	27 770 €	74 637 €	4 327 €	5 371 €	858 946 €
2023	944 185 €	25 062 €	34 695 €	2 770 €	5 983 €	1 012 695 €
2024	1 014 505 €	40 475 €	93 646 €	422 €	18 592 €	1 167 639 €

Figure 1. Données des experts : évolution de 2008 à 2024 du montant des dégâts toutes cultures confondues.

* : données incomplètes (année de lancement de la récolte des statistiques)

** : selon les années, bernache du Canada, castor, corneille noire, daim, lièvre, mouflon, pigeon ramier, raton laveur

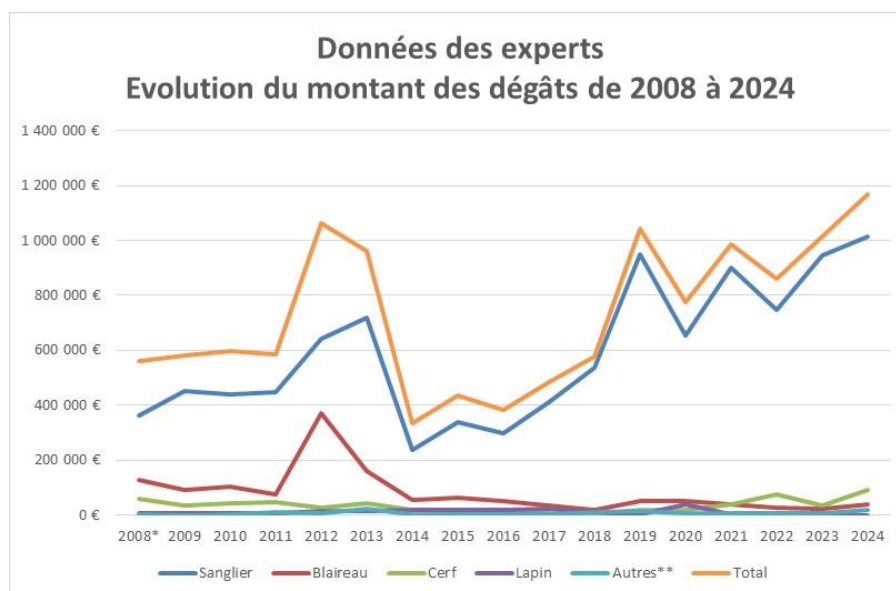


Figure 2. Données des experts : évolution de 2008 à 2024 du montant des dégâts toutes cultures confondues.

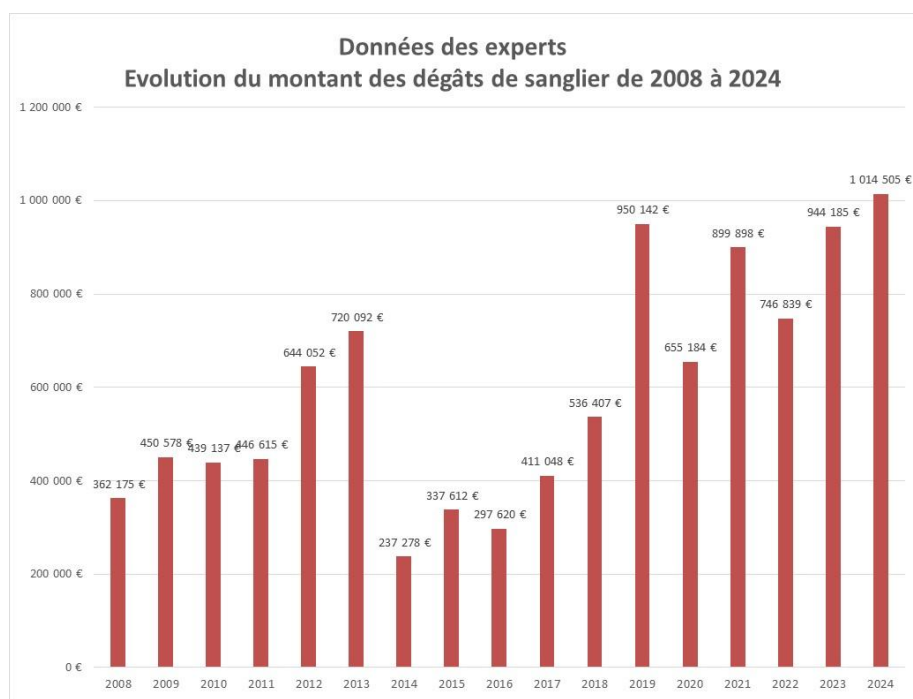


Figure 3. Données des experts - évolution du montant des dégâts de sanglier 2008 à 2024.

Le montant des dégâts de sanglier expertisés (fig. 3), toutes cultures confondues, est assez stable de 2008 à 2011, de l'ordre de 450.000 €. En 2012, on assiste à une nette augmentation de celui-ci (640.000 €) qui se poursuit en 2013 (720.000 €). En 2014, 2015 et 2016, le montant des dommages est bien moins élevé, de l'ordre de 300.000 €. En 2017, il remonte et revient à un niveau proche de celui des années 2008 à 2011 (410.000 €). En 2018, les montants repartent à la hausse avec plus de 536.000 €. En 2019, le niveau des dommages est très élevé (950.000 €). En 2020, il baisse à 655.000 € pour atteindre quasiment 900.000 € en 2021 et 747.000 € en 2022. En 2023, il remonte à près de 945.000 € et en 2024, il atteint son niveau record avec plus de 1.000.000 €.

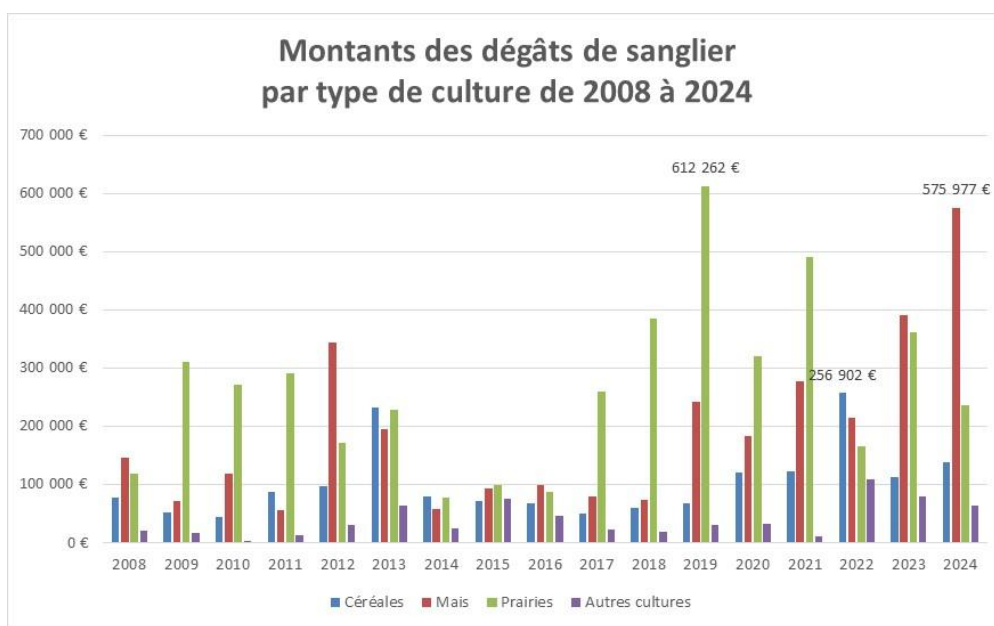


Figure 4. Données des experts : montants des dégâts de sanglier par type de culture de 2008 à 2024.

Le montant et la ventilation des dégâts de sanglier par type de culture (fig. 4) sont fort variables d'une année à l'autre :

- 2012, 2013, 2019, 2021, 2022, 2023 et surtout 2024 sont des années à dégâts importants dans les maïs ;
- 2009, 2010, 2011, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2023 sont des années à dégâts importants dans les prairies. Les dégâts les plus importants sont observés en 2019 ;
- 2013 est une année où le niveau des dégâts est à la fois élevé en prairies, en maïs et en céréales. Les dégâts en céréales sont très élevés. C'est aussi la première année où le montant des dégâts en céréales est plus élevé que celui dans les prairies et dans les maïs ;
- 2014 est une année où niveau global des dégâts est historiquement bas sur la période étudiée. Les dommages en céréales sont néanmoins à un niveau proche de celui des années précédentes, abstraction faite de 2013 ;
- 2015 est le théâtre de dégâts totaux faibles mais légèrement plus élevés qu'en 2014. Les dommages dans la catégorie « autres cultures » atteignent un niveau élevé qui s'explique par deux dossiers en pommes de terre qui totalisent à eux seuls plus de 45.000 € ;
- 2016 est une année qui présente des dommages globalement faibles ;
- 2017 et 2018 présentent des dégâts totaux de niveau moyen, faibles en maïs et en céréales mais importants en prairies ;
- 2019 est la 2^{ème} année record en termes de dégâts totaux (950.000 €), avec des dégâts en prairies historiquement élevés (612.000 €). Les dommages en maïs (241.000 €) sont quant à eux à un niveau élevé ;
- 2020 et 2021 présentent des dégâts élevés en céréales, en maïs et plus encore en prairies. En 2021, le niveau des dommages en prairies est le 2^{ème} plus haut observé après 2019 ;
- 2022 est le théâtre de dégâts records en céréales (c'est la 2^{ème} année où ce montant est plus élevé que celui dans les prairies et dans les maïs) et dans les « autres cultures » ;
- 2023 présente des dommages importants en prairies et des dommages très élevés en maïs ;
- 2024 présente des dommages records en maïs (576.000 €).

Les dégâts de sangliers sont complexes à expliquer ; ils doivent être mis en relation avec le climat, les fructifications forestières (généralisées ou non, abondantes ou non) et les densités de sangliers.

Sur la période 2011-2024, les conditions étaient les suivantes.

Climat :

2011

- hiver 2010/2011 : rigoureux avec assez bien de neige
- printemps 2011 : chaud et sec
- été 2011 : humide

2012

- hiver 2011/2012 : doux ;
- printemps et début été 2012 : humides
- automne 2012 : très humide

NB : excellents rendements pour les prairies, récolte tardive des maïs avec 2 à 3 semaines de retard par rapport à une année normale

2013

- hiver 2012/2013 : très humide
- printemps 2013 : très froid (gelées tardives impactant la levée des maïs)
- été et début automne 2013 : temps clément (doux et sec)

2014

- hiver 2013/2014 : humide et exceptionnellement doux (seulement 3 jours de gel à Uccle) ;
- printemps 2014 : très doux, très précoce et sec (1^{ères} coupes des prairies très précoces)
- été 2014 : chaud et humide (la récolte des céréales a été très compliquée)

NB : excellents rendements pour les fourrages (prairies, maïs) et les cultures en général

2015

- hiver 2014/2015 : doux et humide ;
- printemps 2015 : ensoleillé et sec (mais assez bien de vent du nord, nord-est)
- été 2015 : assez chaud et sec (vague de chaleur)
- arrière-saison 2015 : ensoleillée et très douce

2016

- hiver 2015/2016 : doux et humide ;
- printemps 2016 : froid et humide (semis tardifs des maïs). Juin 2016 très humide (orages, inondations)
- été 2016 : humide (moissons des céréales tardives)
- arrière-saison 2016 : douce et sèche (mois de septembre très sec)

NB : récolte assez précoce des maïs

2017

- hiver 2016/2017 : relativement rigoureux ;
- printemps 2017 : chaud et sec (échec des sursemis en prairies)
- été 2017 : chaud et sec (récolte précoce des céréales)
- arrière-saison 2017 : plutôt humide et venteuse

NB : rendements exceptionnels en maïs

2018

- hiver 2017/2018 : d'abord doux et humide (décembre 2017 et janvier 2018) puis froid et sec (février et mars 2018)
- printemps 2018 : chaud et sec (très contrasté, impression d'être passé de l'hiver à l'été, bonnes conditions pour les semis, toute la végétation est à l'avance)
- été 2018 : très chaud et très sec (2 vagues de chaleur)
- arrière-saison 2018 clémente

NB : récoltes des céréales et des maïs historiquement précoces

2019

- hiver 2018/2019 : doux et relativement humide
- printemps 2019 : chaud et sec
- été 2019 : très chaud et très sec (3 vagues de chaleur avec > 40°C lors de la seconde vague)
- arrière-saison 2019 : humide

2020

- hiver 2019/2020 : très doux et humide
- printemps 2020 : sec, avec pas mal de vent du nord-est
- été 2020 : très chaud et sec
- arrière-saison 2020 : humide

NB : récoltes précoces des maïs, rendements faibles

2021

- hiver 2020/2021 : assez bien de neige
- printemps 2021 : assez froid (gel tardif, la végétation était en retard)
- été 2021 : très humide (inondations catastrophiques à la mi-juillet), peu ensoleillé et froid
- arrière-saison 2021 : humide

NB : bons rendements en prairies et en maïs, récolte des maïs un peu plus tardive qu'à l'habitude

2022

- hiver 2021/2022 : doux
- printemps 2022 : assez doux (la végétation était en avance) et sec
- été 2022 : chaud et très sec (sécheresse en juillet et en août, pire qu'en 1976 !)
- arrière-saison 2022 : douce et humide

NB : récolte très précoce des maïs

2023

- hiver 2022/2023 : sombre et humide
- printemps 2023 : très humide (semis tardifs des maïs)
- juin et septembre : chauds et humides
- arrière-saison 2023 : humide

2024

- hiver 2023/2024 : doux et très humide
- printemps 2024 : froid et humide (semis tardifs des maïs)
- été et arrière-saison 2024 : très humides (récoltes tardives des maïs)

- **Fructifications forestières¹ (glands et/ou fânes) :**

- 2010 : bonnes en Famenne et Condroz, faibles en Ardenne ;
- 2011 : importantes et généralisées ;
- 2012 : nulles partout ;
- 2013 : bonnes en Famenne et Condroz, faibles en Ardenne ;
- 2014 : assez exceptionnelles en quantité pour le chêne et le hêtre, même en altitude. Par contre, mauvaises pour les cuvettes et fonds de vallée (ex. : Camp militaire de Marche-en-Famenne) ;
- 2015 : très faibles ;
- 2016 : exceptionnelles en fânes, moyennes en glands ;
- 2017 : exceptionnelles en glands, partout ;
- 2018 : moyennes pour le hêtre, bonnes à très bonnes pour les chênes indigènes ;
- 2019 : très faibles ;
- 2020 : bonnes en fânes, très bonnes en glands (chute précoce et glands avortés à la suite de la sécheresse) ;
- 2021 : faibles fructifications ;
- 2022 : exceptionnelles chez les chênes (tapis de glands), partout. Très faibles en fânes ;
- 2023 : faînées moyennes, glandées quasi nulles ;
- 2024 : faînées quasi nulles, glandées moyennes (variables selon régions, surtout bonnes en chêne sessile).

- **Densité de sangliers :**

La densité de sangliers peut être estimée via le niveau des mortalités (nombre d'animaux abattus à la chasse ou retrouvés morts). En effet, plus/moins il y a d'animaux présents, plus/moins il en est prélevé à la chasse.

- saison cynégétique 2010-2011 : 20.281 animaux abattus ou retrouvés morts ;
- 2011-2012 : 23.586 animaux ;
- 2012-2013 : 27.305 animaux ;
- 2013-2014 : 20.231 animaux* ;
- 2014-2015 : 17.411 animaux* ;
- 2015-2016 : 21.910 animaux** ;
- 2016-2017 : 23.068 animaux** ;
- 2017-2018 (saison prolongée en janvier et février 2018) : 27.651 animaux** ;
- 2018-2019 (saison prolongée en janvier et février 2019) : 33.554 animaux** ;
- 2019-2020 (saison prolongée en janvier et février 2020) : 34.088 animaux** ;
- 2020-2021 (saison prolongée en janvier 2021) : 24.971 animaux** ;
- 2021-2022 (saison prolongée en janvier 2022) : 29.598 animaux ** ;
- 2022-2023 (saison prolongée en janvier 2023) : 27.115 animaux ** ;
- 2023-2024 (saison prolongée en janvier 2024) : 33.519 animaux **

- ¹ : source : Comptoir forestier DNF et DEMNA

- * : données manquantes ou partielles pour certains cantonnements

- ** : données issues des rapports annuels des conseils cynégétiques

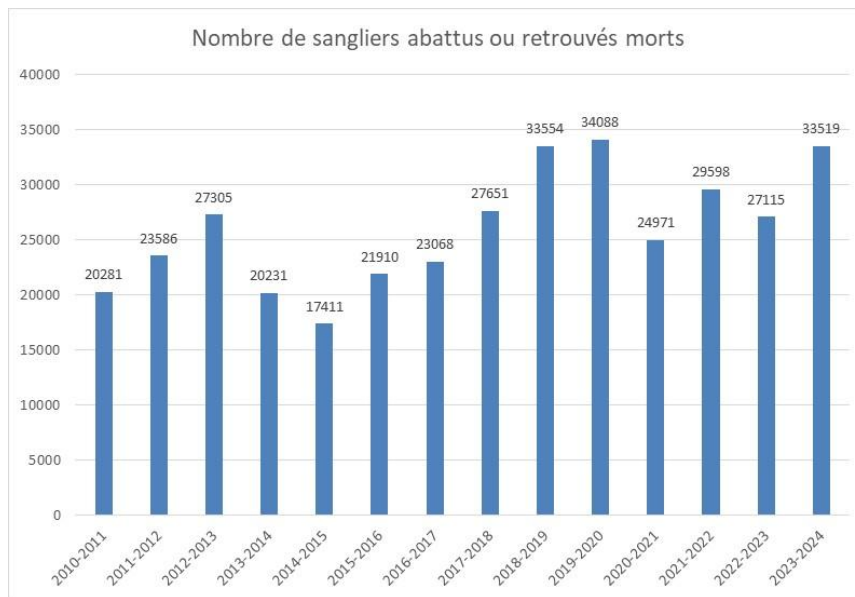


Figure 5. Nombre de sangliers abattus ou retrouvés morts de la saison cynégétique 2010-2011 à la saison cynégétique 2023-2024.

Les principaux enseignements sont :

- un faible taux de dégâts dans la période qui suit l'automne **2011** (fruits en abondance et hiver 2011/2012 clément) ;
- l'augmentation des dégâts après l'été **2012** (absence de fruits et conditions climatiques retardant la récolte du maïs et la rendant plus compliquée) suite à l'accroissement de population consécutif aux conditions clémentes précédentes ;
- une importante pression sur les céréales au printemps **2013** (particulièrement froid) malgré une chute de densité (en plus de dégâts habituels aux prairies à la sortie de l'hiver).

Ce niveau record de dommages dans les céréales d'hiver expertisées au printemps s'explique par l'ampleur importante des dégâts de sanglier et de blaireau en maïs en 2012. Les sangliers allant rechercher durant l'hiver et le début du printemps des restes de maïs enfouis dans le sol (céréales installées après maïs). Les dégâts en maïs de 2012 se sont donc répercutés en partie l'année suivante ;

A la suite du printemps 2013, malgré une augmentation des conditions (fruits en Condroz et Famenne), on observe des dégâts importants aux maïs (quoique beaucoup plus faibles qu'en 2012) mais essentiellement en Ardenne (moins de fruits).

L'augmentation de densité en 2012, l'absence de fruits en automne 2012 et les mauvaises conditions climatiques du premier semestre 2013 ont eu des conséquences tout au long de l'année cynégétique 2012-2013 en termes de dégâts. Le second semestre 2013 présente moins de dégâts (surtout dans le Condroz), mais on aurait pu s'attendre à une diminution plus nette suite à l'apparente chute de densité ;

- **2014** avec son climat clément, ses rendements agricoles exceptionnels, la profusion de nourriture aussi bien en forêt (glands, fânes) et dans le milieu agricole (rongeurs, limaces, vers de terre, etc.), a vu une nette diminution des dégâts malgré une augmentation de la densité de sangliers ;

- le climat de **2015** a été clément et les récoltes ont pu se faire dans de bonnes conditions. Il y a eu de la nourriture naturelle en suffisance et, malgré des populations de sangliers manifestement à la hausse, les dégâts sont restés à un niveau global assez bas ;
- en **2016**, les populations de sangliers semblent en légère hausse. La glandée très faible de 2015 a permis de limiter les dégâts dans les prairies. Malgré un printemps 2016 froid et humide, ainsi qu'un été humide, les dégâts en céréales ont été limités. Une belle arrière-saison 2016 a permis la récolte précoce des maïs et donc des dommages limités ;
- en **2017**, les populations de sangliers sont clairement à la hausse suite aux exceptionnelles fainées et aux bonnes glandées de 2016. On constate d'importants dégâts dans les prairies à la suite des fortes glandées en 2016 et 2017. Les dégâts dans les maïs sont faibles en raison des récoltes très précoces. Les dégâts en céréales sont faibles à la suite du printemps très sec et des récoltes précoces ;
- en **2018**, les populations de sanglier sont toujours à la hausse mais les dégâts sont limités en maïs et en céréales en raison du climat chaud et sec. A l'inverse, les dommages sont très importants en prairies, en lien notamment avec les fortes glandées ;
- les populations de sanglier sont très importantes en **2019**, sans doute à leur niveau le plus élevé. Cette hausse de population s'explique notamment par les fortes fructifications de 2018. L'année 2019 est le théâtre de dégâts records dans les prairies et de dégâts importants en maïs ;
- la pression de chasse record durant la saison 2019-2020 (34.088 animaux) et l'absence de fruits forestiers en 2019 ont permis de limiter la reproduction du sanglier, dont les populations restent néanmoins importantes en **2020**. Cette année 2020 fait l'objet de dégâts importants en prairies, en raison notamment de la chute précoce des glands dès fin août début septembre. Les dommages sont à un niveau moyen en maïs malgré des récoltes précoces. Les importants dommages en céréales (d'hiver) en 2020 sont consécutifs aux importants dommages dans les maïs en 2019 ;
- l'année **2021** est marquée par un climat froid, humide et peu ensoleillé. Les bonnes fructifications de 2020 ont relancé les populations à la hausse. Les dommages sont importants en céréales (temps humide et répercussion des dégâts en maïs de 2020). Ils sont très importants en maïs (récoltes plutôt tardives) et très importants en prairies malgré de faibles fructifications ;
- l'année **2022** se caractérise par un climat chaud et très sec (sécheresse historique durant l'été). Les faibles fructifications de 2021 ont limité le niveau des populations présentes en 2022. Les dommages en céréales d'hiver sont néanmoins très importants en raison des importants dégâts dans les maïs en 2021. Malgré des récoltes précoces, les dommages en maïs sont élevés, en raison notamment des importants dégâts observés directement après les semis qui ont souffert de la sécheresse. Les dégâts en prairies sont à un niveau assez bas. Les dégâts dans la catégorie « autres cultures » sont historiquement élevés en raison de 3 dossiers très coûteux en betteraves sucrières ;
- en **2023**, les populations de sangliers étaient très importantes en raison de l'exceptionnelle glandée de 2022. La météo globalement humide, couplée aux grosses populations, explique les importants dégâts dans les maïs et dans les prairies ;
- en **2024**, malgré des populations contenues par une pression de chasse élevée en 2023 et des fructifications forestières faibles en 2023, la météo très humide a été le théâtre de dégâts records dans les maïs car les semis et les récoltes ont été (très) tardifs

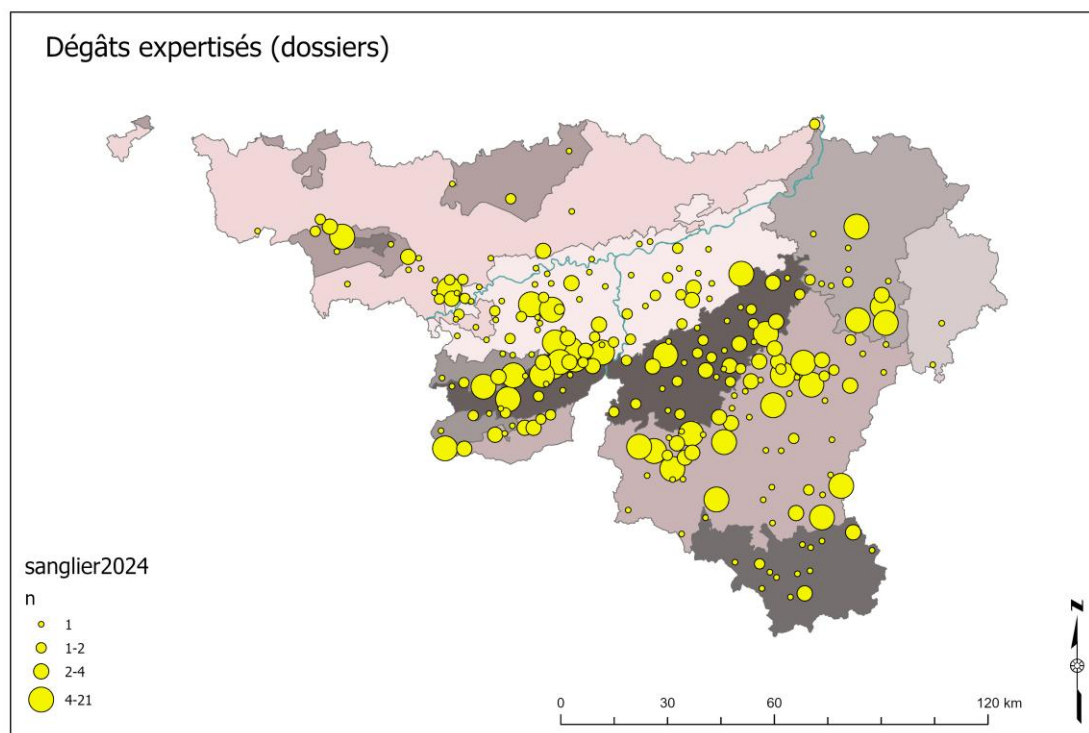


Figure 6. Occurrence des dégâts de sanglier (données des experts 2024)

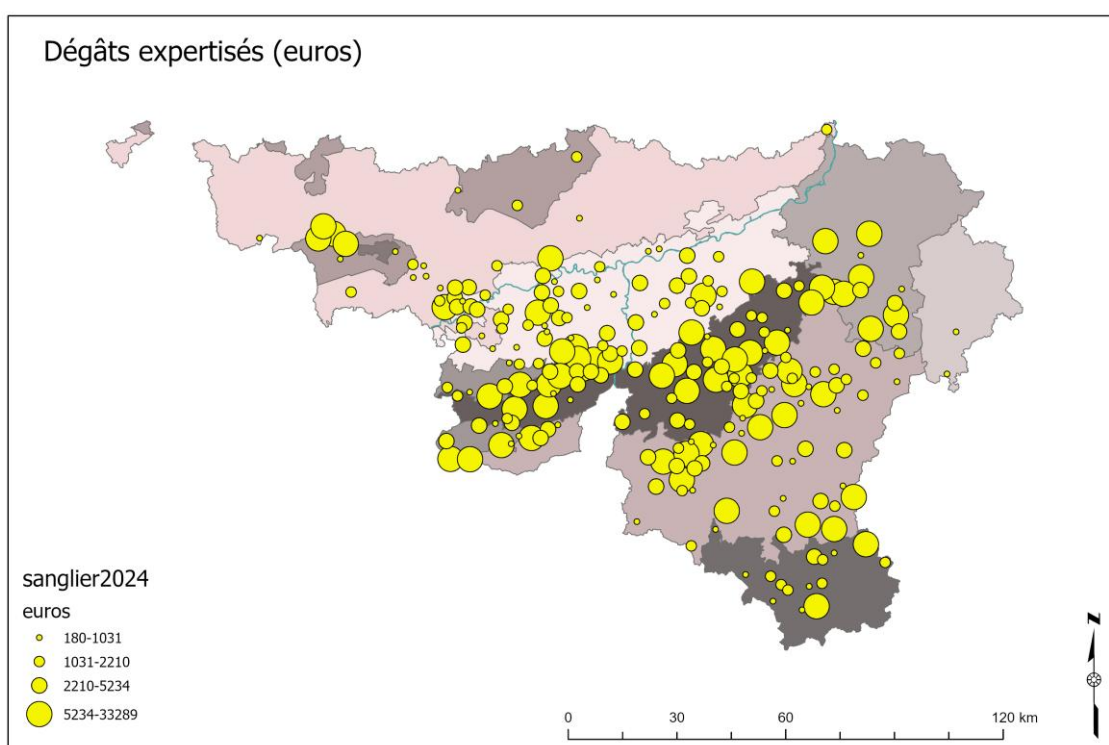


Figure 7. Montants des dégâts de sanglier (données des experts 2024)

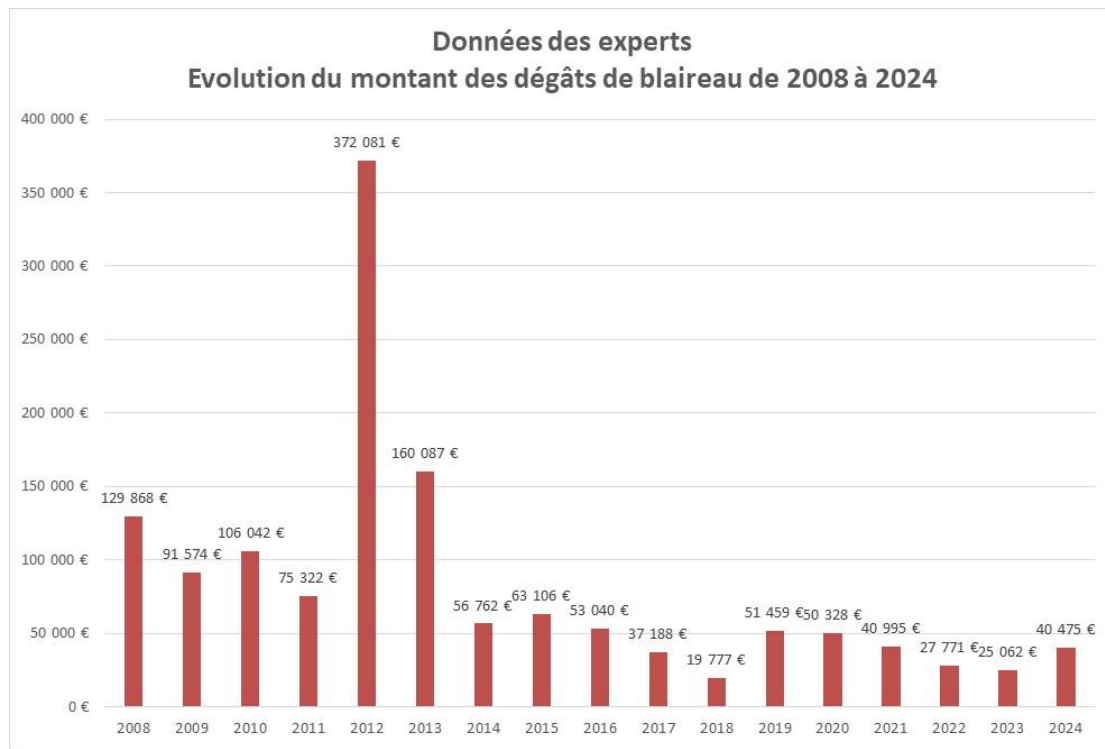


Figure 8. Données des experts - évolution du montant des dégâts de blaireau 2008 à 2024.

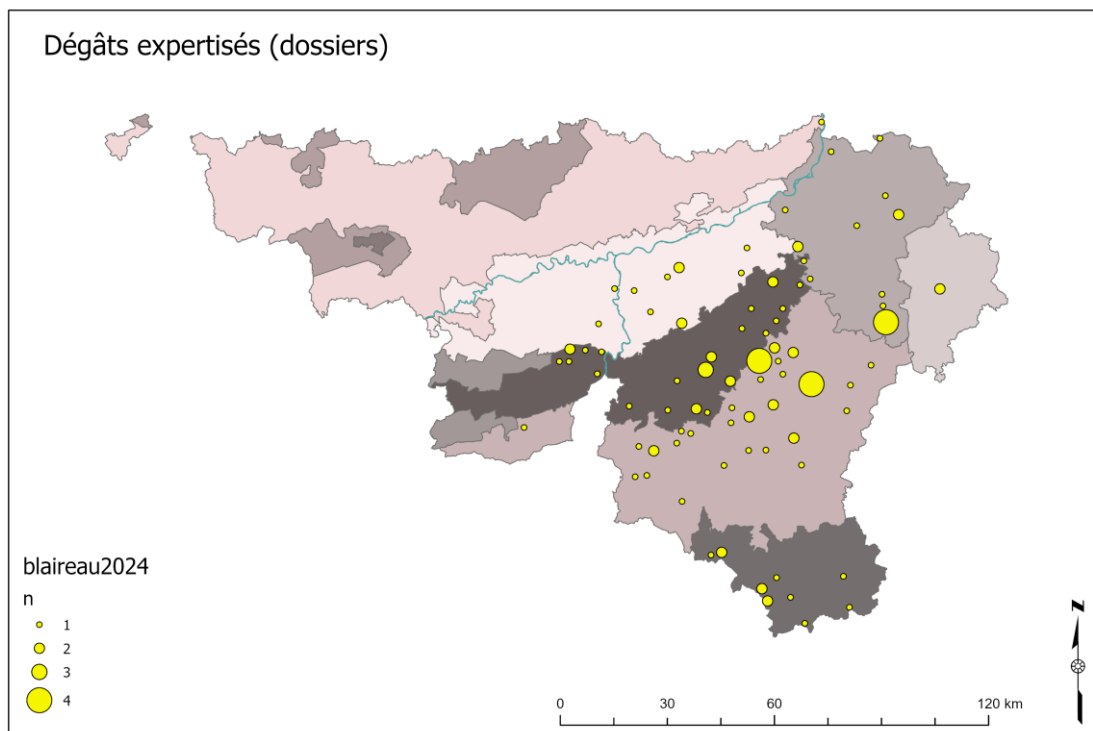


Figure 9. Occurrence des dégâts de blaireau (données des experts 2024)

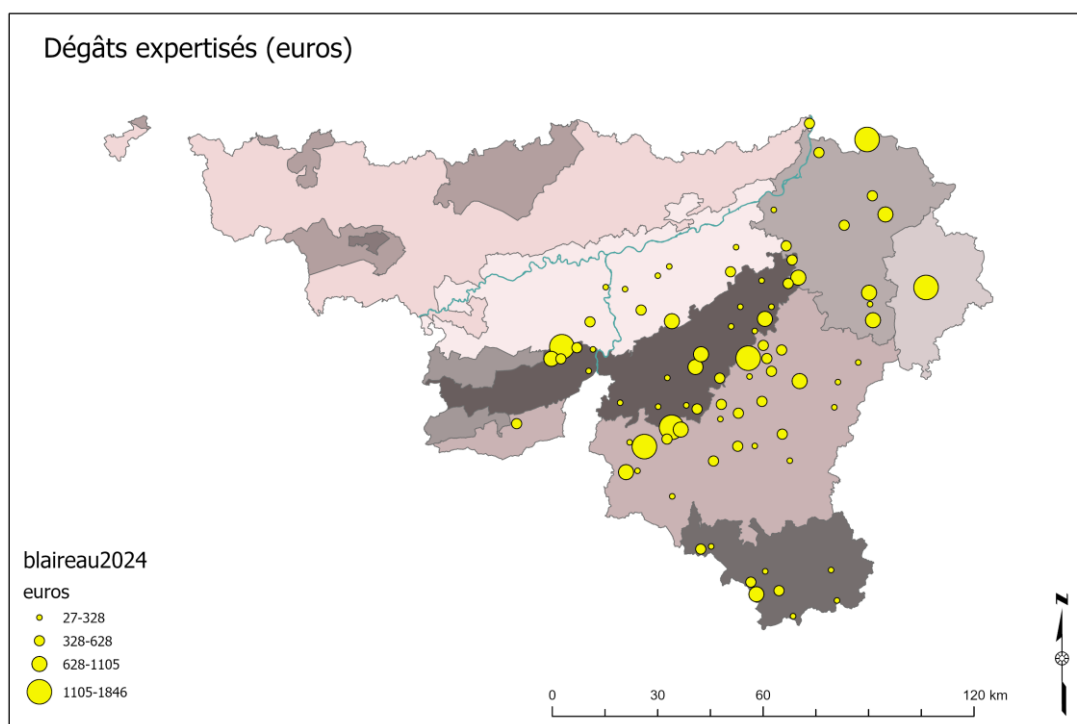


Figure 10. Montants des dégâts de blaireau (données des experts 2024)

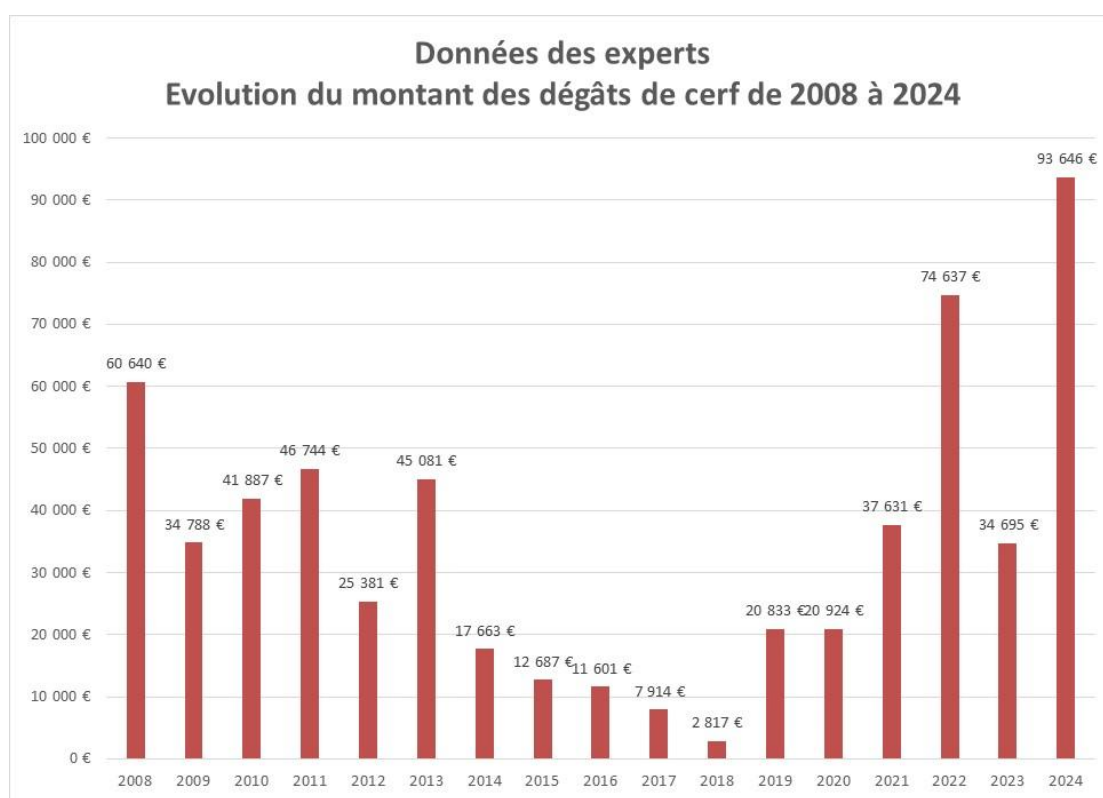


Figure 11. Données des experts - évolution du montant des dégâts de cerf 2008 à 2024.

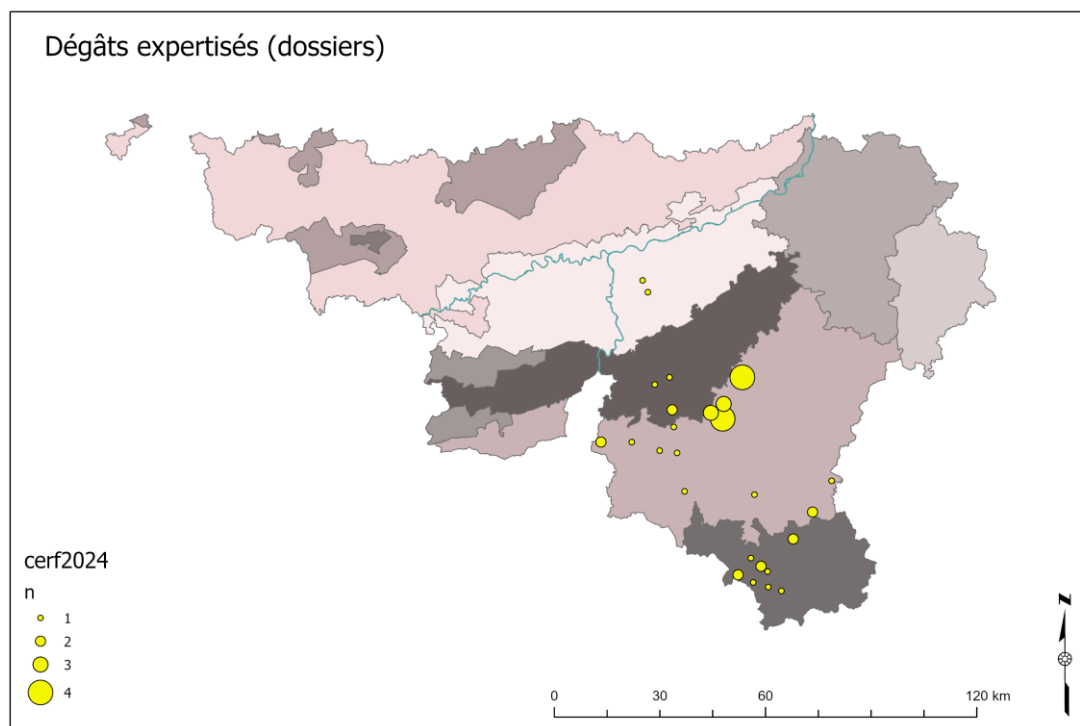


Figure 12. Occurrence des dégâts de cerf (données des experts 2024)

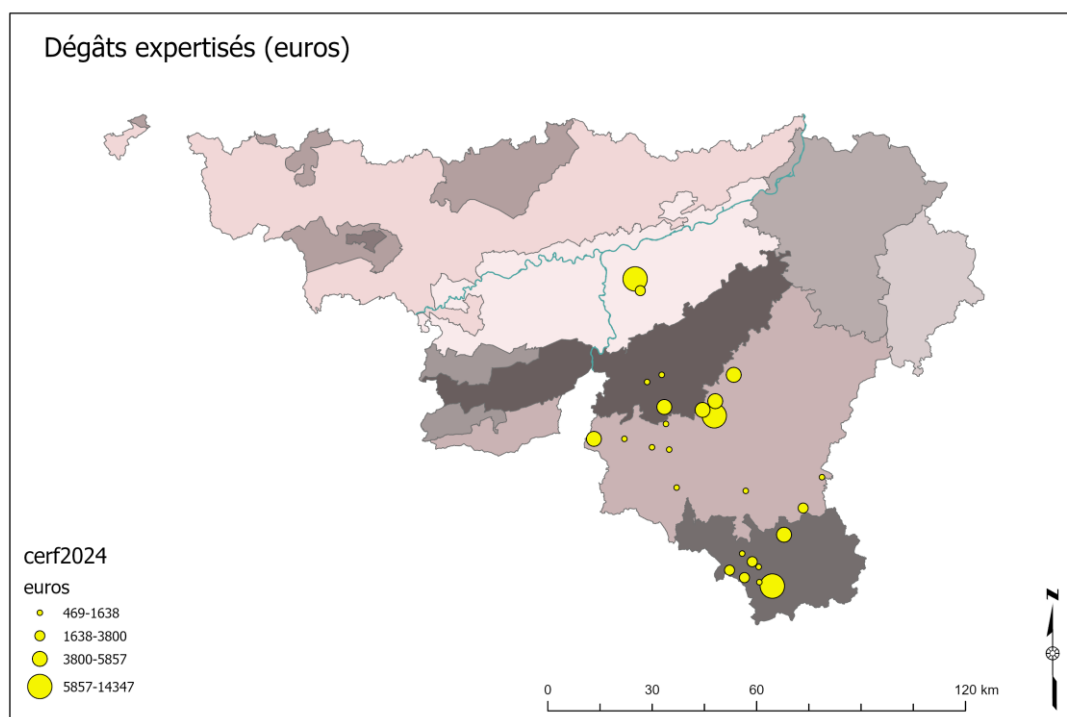


Figure 13. Montants des dégâts de cerf (données des experts 2024)

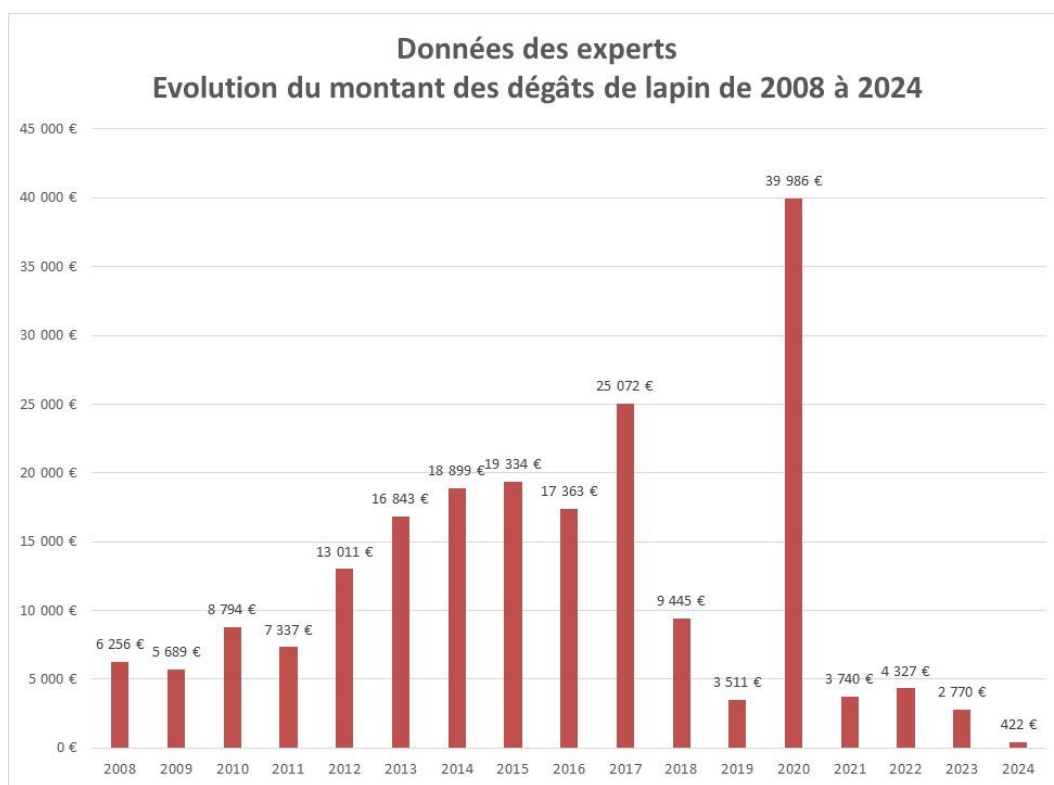


Figure 14. Données des experts - évolution du montant des dégâts de lapin 2008 à 2024.

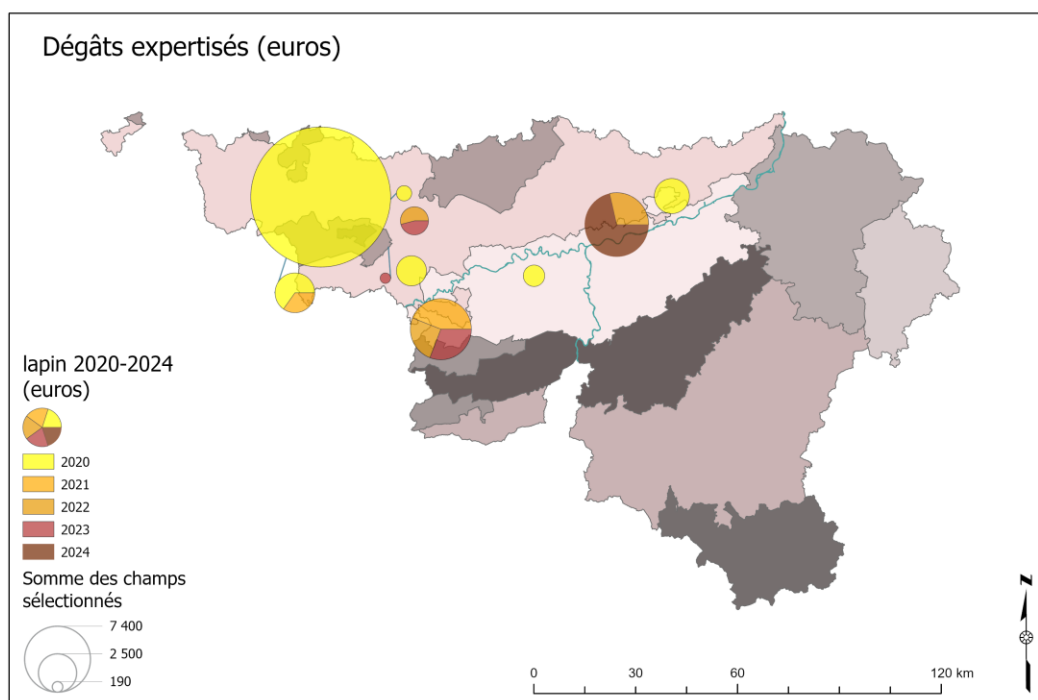


Figure 15. Montants des dégâts de lapin (données des experts de 2020 à 2024)